



### Les aides aux habitants:

La Commune octroie des aides aux habitants de la commune soit directement, soit via des adhésions ou participations à des organismes:

#### Aides aux anciens :

- Repas du 11 novembre offert aux personnes ayant 62 ans ou plus
- Bon d'achat de Noël de 40€ pour un couple et 30€ pour une personne seule
- Subvention communale à l'association Réseau GINCAUX \*
- Subvention communale à l'Association des Amis de l'Hôpital d'Yvetot\*\*
- Prêt de la Salle des Associations pour que les anciens se réunissent afin d'y passer un moment de détente en jouant aux cartes ou aux jeux de société

#### \* Réseau GINCAUX

Sa mission : Apporter des informations et des conseils personnalisés. Évaluer la situation avec la personne âgée, son entourage et les professionnels. Aider à résoudre les difficultés de la vie quotidienne. Prendre contact avec les intervenants compétents en fonction du problème rencontré.

#### \*\* Les Amis de l'Hôpital d'YVETOT

Association d'aide aux malades et accompagnants

#### Aides à la jeunesse :

- Bons scolaires de 45€ pour les enfants dès les 6ème et de moins de 16 ans
- Noël des enfants en partenariat avec le comité des fêtes et des loisirs
- Dictionnaire offert pour l'entrée en 6ème
- Adhésion à la Mission Locale pour les jeunes de la Commune
- Participation financière de la Commune au fonctionnement du Centre de Loisirs
- Participation financière de la Commune aux Loisirs Sports Vacances
- Participation financière pour les frais de scolarité école d'Al-louville-Bellefosse
- Participation aux transports scolaires par le biais du syndicat mixte scolaire de la région d'Yvetot

#### Aides aux familles, personnes isolées, en difficultés :

- Adhésion à l'épicerie solidaire ISA
- Participation aux Fonds de Solidarité Logement
- Subvention communale aux Restos du Cœur
- Si vous avez des difficultés pour régler vos factures d'eau, le syndicat d'eau et d'Assainissement du Caux Central à Yvetot peut vous aider.

#### Agenda :

**Jeudi 14 septembre** : Apéro concert à la salle des fêtes à 19H00

**Dimanche 10 septembre** : exposition de matériels agricoles

**Samedi 16, dimanche 17 septembre** : journées du patrimoine

**Samedi 30 septembre** :  
- de 14H00 à 18H00 démonstrations de jeux anciens  
- à partir de 20H00 soirée cabaret à la salle des fêtes

**Dimanche 29 octobre** : Salon 100% femmes à la salle des fêtes

**Mardi 12 décembre** : Noël des enfants à 18h00 au Manoir du Catel

**Samedi 13 janvier 2018** : Vœux de la municipalité à 18H30 à la salle des fêtes



# NOMBREUX TRAVAUX

## 1- L'ÉGLISE :

Alors que l'échafaudage avait dû être terminé et réceptionné à la fin du mois de mars dernier, il a dû être démonté et de nouvelles notes de calcul et plans de montage ont été refaits.

Le jeudi 15 juin, la société titulaire du marché a repris la construction de l'échafaudage mais suite à de mauvaises implantations des appuis, il a du être à nouveau démonté.

L'entreprise a repris le montage au début du mois d'août et celui-ci devrait être terminé avant la fin du mois de septembre. Les travaux de maçonnerie et de couverture pourront alors, enfin, commencer.

## 2- AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG :

Le projet d'aménagement et de revitalisation du bourg est maintenant lancé.

L'architecte paysagiste, Mr CRAQUELIN, a été choisi pour mener à bien ce projet.

Les travaux consisteront à :

- Améliorer la sécurité dans la traversée du bourg en réduisant la vitesse des véhicules
- Modifier l'esthétique de la Route du Chapelain, en aménageant un parcours sécurisé et végétalisé pour les piétons.
- Retravailler l'espace compris entre la Route du Chapelain et la Manoir du Catel après déconstruction de la station d'épuration.

## 3- RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE :

Plusieurs habitants de la rue du Sabotier se sont plaints d'un manque de puissance électrique. A la demande de la Mairie, une étude a été lancée par le Syndicat Départemental d'Electricité, celle-ci a mis en évidence la nécessité de procéder à un renforcement de réseau électrique de ce secteur.

Ces travaux débuteront au cours du dernier trimestre 2017 et consistent en :

- Une optimisation de la distribution en moyenne tension et le remplacement de certains transformateurs par des plus puissants
- L'enfouissement de nombreuses lignes d'alimentation des habitations
- Le remplacement de l'éclairage public existant par des LED

Afin de présenter l'ensemble de ces travaux, une réunion publique aura lieu à la salle des fêtes le

**Mardi 26 septembre  
À 19H30**

Venez nombreux.

Vous pouvez également suivre l'évolution de ces différents chantiers sur le site internet de la commune : [www.ecretteville-les-baons.com](http://www.ecretteville-les-baons.com).

**Dimanche 10 septembre  
de 9H00 à 18H00**

L'association pour la sauvegarde de l'église organise une exposition de miniatures agricoles dans la salle des fêtes. En extérieur de nombreux tracteurs anciens seront exposés route du Chapelain qui sera pour l'occasion interdite à la circulation. Enfin un marché de produits du terroir sera également présent.

Le prix d'entrée est fixé à 2 euros et l'ensemble des bénéficiaires aidera à la restauration de l'église.

Vous pouvez continuer à aider au financement des travaux de rénovation de l'église en faisant un don sur le site

[www.fondation-patrimoine.org/31980](http://www.fondation-patrimoine.org/31980)

ceux-ci donnent droit à une réduction d'impôts.

# DANS LE VILLAGE

*Le dimanche 17 septembre*

*De 14H00 à 18H00*

A l'occasion des journées du patrimoine sera organisée, dans l'enceinte du manoir du Catel, une présentation du savoir faire des entreprises chargées des travaux de réhabilitation de l'église.

Des démonstrations exécutées par les ouvriers de ces sociétés seront également présentées.

Le prix d'entrée est fixé à 2,50 euros, visite du Manoir incluse.

Entrée gratuite pour les mineurs et les étudiants

Une trentaine d'enfants du centre de loisir ont passé quelques jours au mois de juillet dans la commune pour la « semaine nature » prévue au programme de cette année.

Ils ont en outre participé à la construction d'hôtels à insectes, de nichoirs à oiseaux et de gîtes à hérissons.

Cette opération a été financée à 80% par le ministère de l'environnement dans le cadre de l'opération « territoires à énergie positive pour la croissance verte » à laquelle la commune participe.



## **4- DÉCONSTRUCTION DES STATIONS D'ÉPURATION :**

Le Syndicat d'Eau & d'Assainissement du Caux Central va procéder à la déconstruction des deux stations d'épuration de la commune.

Celles-ci dysfonctionnent depuis plusieurs années. Aussi, le syndicat a donc décidé de construire une nouvelle station sur la commune d'Envronville où seront regroupées les stations d'Écretteville les Baons, d'Envronville et de Bermonville.

Dans ce cadre plusieurs chantiers concerneront la commune à la fin de cette année et tout au long de l'année 2018 :

- Remplacement d'une partie de la canalisation principale d'alimentation en eau potable
- Pose de canalisation de refoulement des effluents.
- Déconstruction des deux stations

## **5- LUTTE CONTRE LES INONDATIONS :**

Le syndicat des Bassins Versants de la Durdent poursuit, sur la commune, ses travaux de protection contre les risques d'inondation. Ainsi le plus important des aménagements qui seront réalisés à partir de début septembre, concerne la reprise des eaux pluviales issues des plaines de la Faute avec curage des mares de la rue du Sabotier et création d'un réseau de mares et de noues jusqu'à la rue des Taverniers.

## **6- CROISEMENT DE LA ROUTE DES NEFS ET DE LA RUE DES FERRONNIERS :**

Du fait du fort trafic de tracteurs et poids lourds généré par les entreprises voisines des études visant à sécuriser le carrefour de la route départementale 926 avec la rue du Ferronnier ont été entreprises par la direction des routes du Département.

Celles-ci ont conclu à la nécessité de créer un aménagement avec tourne à gauche et un élargissement de la voirie.

Les travaux devraient se dérouler au cours du premier semestre de 2018, ils seront financés par le Département, par la Communauté de Commune de la région d'Yvetot, par la Communauté d'Agglomération Caux Vallée de Seine et par les entreprises locales.

## **7- TRAVAUX DE VOIRIE :**

Certaines voiries seront prochainement, soit complètement refaites comme la Rue des Briquetiers, soit reprises partiellement comme la route des Glaneurs ou le croisement Rue des Troubadours et Impasse du Chaumier.

## Informations diverses :

### **Syndicat Mixte Scolaire de la Région d'Yvetot :**

Suite à la démission de la secrétaire, et au recrutement d'une nouvelle secrétaire, l'horaire de permanence du secrétariat sera désormais le **VENDREDI DE 9H A 11H30**.

**Pour toute information, vous pouvez consulter le site du syndicat à l'adresse ci-dessous :**

<https://syndicatscolaireyv.wixsite.com/syndicatscolaire>

### **Recensement militaire :**

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser en mairie dès son âge de 16 ans. Il s'agit d'une **procédure obligatoire**, en cas de manquement l'intéressé est dans l'illegalité, il ne pourra notamment pas participer aux concours et examens d'Etat (Baccalauréat par exemple).

### **Tarif de location des salles en 2018 :**

#### Grande Salle :

Week-end & jours fériés	295.00€
1 journée en semaine (particulier)	100.00€
1 journée en semaine (société)	250.00€
Vin d'honneur (en semaine)	80.00€
Location de la vaisselle	1.15€ (par personne)

#### Petite salle :

Week-end et jours fériés	110.00€
Vin d'honneur semaine	45.00€
Location de la vaisselle	1.15€ (par personne)

### **Après midi des anciens :**

Un jeudi sur deux les anciens de la commune se retrouvent à la salle des associations pour passer un après-midi de rencontre et de jeux, ils ont été rejoint ces derniers temps par des habitants d'Autretot dont le club vient d'être dissout.

Ce sont ainsi environ une douzaine de personnes qui y participent régulièrement.

Ces journées, si elles sont plutôt fréquentées par nos anciens, sont ouvertes à tout le monde, jeunes et moins jeunes.

Pour tous renseignements ou inscription contacter :

Mr KORGER au 06.33.24.80.60.

### **Stade de foot :**

Le club de foot d'Yvetot va utiliser le stade de la commune pour ses entraînements, en effet dans le cadre de la construction du pôle santé d'Yvetot une partie des stades de la ville ne sont plus utilisables.

Une convention sera signée entre la commune et la ville pour fixer les points techniques et financiers.

Les entraînements auront lieu les Mercredi de 14h30 à 16h00 et les mardi et jeudi (pour les féminines) de 19h00 à 20h30 et le samedi pour les jours de matches.

### **Rentrée scolaire**

#### **Ecole d'ALLOUVILLE-BELLEFOSSÉ**

- **Semaine de 4 jours :**

A partir de la rentrée prochaine, la semaine de 4 jours s'applique. Les élèves auront donc classe les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

- **Horaires :**

Les horaires de l'école seront les suivants :

- le matin de 8h45 à 11h45
- l'après-midi de 13h30 à 16h30

- **La garderie :**

La garderie est ouverte le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.

- Coût garderie : Le prix varie selon votre quotient familial, veuillez vous renseigner auprès de la Mairie d'Alloville-Bellefosse.

- Coût cantine : 3.15€ le repas

- **Construction d'un abri bus**

La Commune a décidé de construire un abribus pour les enfants qui prennent le car Rue des Troubadours à l'arrêt «La Faute».

- Apéro-concert le jeudi 14 septembre à 19H00 à la salle des fêtes avec le bigband de jazz du conservatoire de musique de la communauté de communes de la région d'Yvetot.

- Soirée Cabaret organisée par le comité des fêtes le samedi 30 septembre à partir de 20H00 à la salle des fêtes, Sur réservation au 06.21.90.21.96 ou 06.10.52.35.94

- Le samedi 30 septembre de 14H00 à 18H00 l'association « La Chouque » de l'Eure se propose de vous initier aux jeux anciens. A cette occasion un concours de boules cauchoises sera organisé.

- Le dimanche 29 octobre « salon 100% femmes » organisé par le comité des fêtes à la salle des fêtes de 10H00 à 18H00. Messieurs c'est le bon jour pour faire vos achats de Noël.

- Monsieur Toussaint a proposé que le prochain Noël des enfants se déroule au Manoir du Catel, Rendez vous donc au manoir le mardi 12 décembre à 18H00 pour la venue du Père Noël .